

DEPARTEMENT
DE LA SOMMEPÔLE MÉTROPOLITAIN
DU GRAND AMIÉNOIS

Séance du 5 avril 2025

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice	Qui ont pris part à la délibération
51	8

Objet de la délibération
RESSOURCES HUMAINES Convention GUP avec la CA Amiens métropole
Référence
18_20250405_1.4.3

Date de la convocation
20/03/2025 et 01/04/2025

Date de mise en ligne sur le site http://grandamiinois.fr
08/04/2025

L'année deux mille vingt-cinq, le 5 avril à 9 heures 30, le Comité Syndical du Pôle métropolitain du Grand Amiénois a été reconvoqué suite au quorum non atteint lors de la séance du 1^{er} avril 2025. Cette séance s'est déroulée au siège du Pôle métropolitain du Grand Amiénois – 60 rue de la Vallée à Amiens, sous la présidence de M. Pascal RIFFLART, Président.

Etaient présents : Brigitte FOURÉ, Paul-Eric DECLE, Pascal RIFFLART, Hubert CAPELLE.

Excusés ayant donné procuration :

Hubert DE JENLIS a donné pouvoir à Brigitte FOURÉ ;
Florence RODINGER a donné pouvoir à Pascal RIFFLART ;
Pascal OURDOUILLÉ a donné pouvoir à Hubert CAPELLE ;
Maryse VANDEPITTE a donné pouvoir à Paul-Eric DECLE.

Excusés, absents : Benoît MERCUZOT, Pierre SAVREUX, Marc FOUCAULT, Annie VERRIER, Margaux DELÉTRÉ, Franck DARRAGON, Alain GEST, Alain MOLLIENS, Jean-Claude RENAUX, Patrick DESSEAUX, Anne PINON, Michel DESPERELLE, Georges DUFOUR, Bernard BOCQUILLON, Alain DOVERGNE, Alain SURHOMME, Bénédicte THIEBAUT, Catherine QUIGNON, Delphine DELANNOY, Joël SUIN, Philippe FRANCOIS, Patrick GAILLARD, Jean-Philippe DELFOSSE, Annick LEMAIRE, Anna-Maria LEMAIRE, Virginie CARON-DECROIX, Michel WATELAIN, Claude CLIQUET, Alain DESFOSSÉS, Jean-Jacques STOTER, Isabelle DE WAZIERS, Pascal BOHIN, Xavier LENGLET, Albert NOBLESSE, Jean-Michel MAGNIER, Francis PETIT, François DURIEUX, Christelle HIVER, Bernard THUILLIER, Didier DINOARD, Brigitte LEROY, Alain BABAUT, Stéphane CHEVIN.

A été nommé secrétaire de séance : Paul-Eric DECLE



Par délibération du 23 avril 2015, Amiens Métropole a décidé d'élargir la Gestion Unifiée du Personnel (GUP) aux syndicats mixtes dont elle est membre. Le Syndicat Mixte du Grand Amiénois a intégré la GUP en 2016, par voie de convention qui a ensuite été transférée au Pôle métropolitain du Grand Amiénois (PMGA) en 2018. Deux avenants successifs à cette convention ont permis d'étendre la GUP au service d'application du Droit des Sols puis d'intégrer 9 postes créés par le PMGA.

Amiens Métropole et le PMGA ont ensuite signé une convention d'appui afin de faire bénéficier au PMGA de certains moyens et compétences de la Communauté d'Agglomération. Cette convention en date du 29 janvier 2020 portait en outre le nombre de personnels rattachés à la GUP à 10 agents.

Il convient aujourd'hui de mettre à jour les dispositions initialement comprises dans ces conventions afin d'être en phase avec la réalité des postes occupés et des missions exercées.

Il est demandé au Comité syndical d'autoriser le Président à signer ladite convention de Gestion Unifiée du personnel et d'appui financier, administratif et juridique avec la Communauté d'Agglomération Amiens Métropole selon les modalités énoncées dans la convention jointe en annexe.

Le Comité syndical,
Entendu l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré.
A l'unanimité

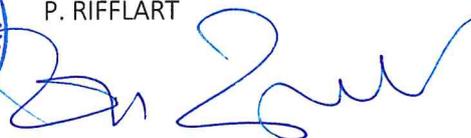
- Décide de modifier la convention de Gestion Unifiée du Personnel et d'appui financier, administratif et juridique avec la Communauté d'Agglomération Amiens Métropole selon les modalités énoncées ci-dessus.
- Autorise le Président à signer ladite convention.
- Inscrit les crédits nécessaires au BP 2025 et suivants.

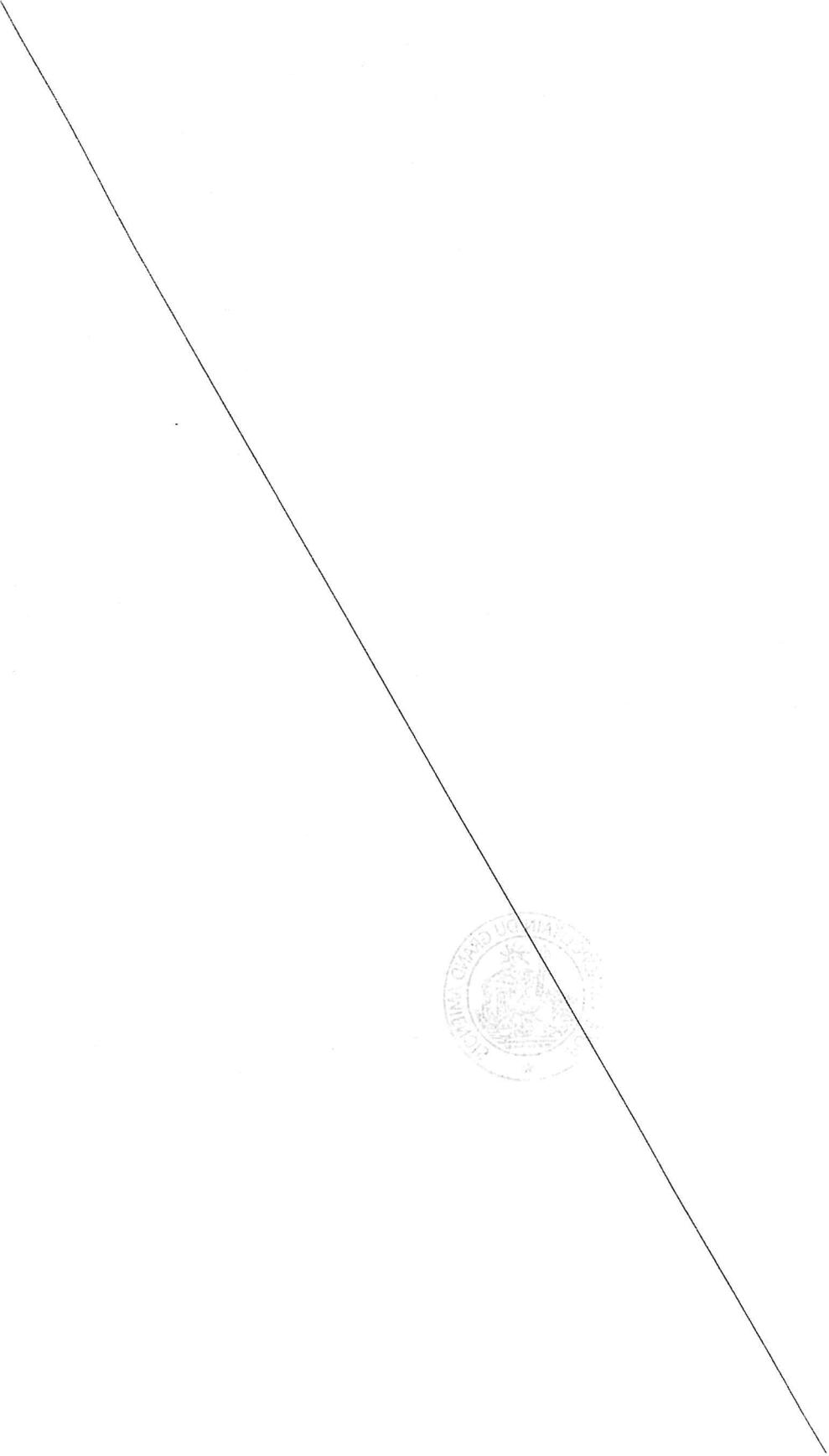
Fait et délibéré le 5 avril 2025
Et ont signé les membres présents ;
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,



Le Président,
P. RIFFLART





Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Pole Metropolitain du Grand Amienois
 Utilisateur : PASTELL polemetropolitaingrandamiinois.actes

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	18_20250405_143
Objet :	Ressources Humaines : Convention GUP avec la CA Amiens métropole
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-04-05 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.4.3 - autres
Identifiant unique :	080-200082063-20250405-18_20250405_143-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 080-200082063-20250405-18_20250405_143-DE-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : D_lib18_Convention GUP avec Amiens M_tropole.pdf Nom métier : 99_DE-080-200082063-20250405-18_20250405_143-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	969.3 Ko
Annexe (Rapport de présentation) Nom original : 8_Convention 2025 GUP AM PMGA.pdf Nom métier : 21_RP-080-200082063-20250405-18_20250405_143-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	824.3 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	7 avril 2025 à 14h39min18s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	7 avril 2025 à 14h39min25s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur France
En attente de transmission	7 avril 2025 à 14h39min57s	Accepté par le TdT : validation OK

Transmis

7 avril 2025 à 14h39min59s

Transmis au MI

Acquittement reçu

7 avril 2025 à 14h40min16s

Reçu par le MI le 2025-04-07